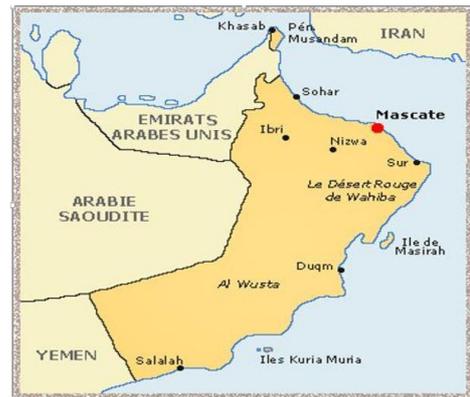


# Objectif Oman

Mai 2018



## Faits saillants

- Réactions très prudentes d'Oman suite au retrait américain de l'accord sur le nucléaire iranien
- Vers un nouvel objectif de création de 25 000 emplois destinés aux seuls Omanais
- Electricité : le solaire et l'éolien pourraient compter pour 12 % du mix-énergétique d'ici à 2024
- Hôtellerie : AccorHotels signe avec OMRAN pour développer un Ibis Style à Mascate
- Hydrocarbures : Total signe un protocole d'accord pour un projet intégré de gaz naturel

## CLIMAT DES AFFAIRES

### ***Réactions très prudentes d'Oman suite au retrait américain de l'accord sur le nucléaire iranien***

Le Sultanat d'Oman, qui entretient avec l'Iran une relation pacifique, sinon amicale, en large partie liée à l'histoire, a jusqu'ici réagi au retrait américain de l'accord nucléaire avec l'Iran de façon très prudente sans renier sa relation avec son voisin et ce malgré les pressions extérieures, tant de l'Arabie Saoudite que des Etats-Unis. Le Sultanat entend ainsi continuer à dialoguer avec Téhéran tant au plan politique qu'économique, en témoigne la tenue annoncée les 27 et 28 juin à Mascate de la Commission économique irano-omanaise, qui pourrait initier des discussions en vue de parvenir à un futur accord commercial préférentiel. Pour autant, les autorités omanaises semblent observer en parallèle la plus grande vigilance s'agissant de la conformité aux sanctions américaines de leurs relations commerciales, et plus encore financières, avec l'Iran. Les enjeux pour Oman restent en effet importants, le Sultanat, qui ambitionne depuis plusieurs années de servir de plateforme aux entreprises étrangères désireuses d'investir en Iran, dispose d'un accord de libre-échange avec les Etats-Unis, qui restent en outre leur allié de dernier ressort au plan militaire. Dans ce contexte, les officiels omanais ne prendront assurément aucun risque, en particulier s'agissant de l'utilisation du dollar US dans les transactions entre Banques centrales et banques commerciale, alors qu'un protocole d'accord avait été signé entre les Banques centrales omanaises et iraniennes il y a plusieurs mois et que le *Treasury* américain a pris le 15 mai dernier des sanctions contre le Gouverneur iranien, accusé d'avoir viré plusieurs millions de dollars US au Hezbollah.

### ***Vers un nouvel objectif de création de 25 000 emplois destinés aux seuls Omanais***

Alors que le chiffre de création de 25 000 emplois pour les Nationaux, tel que promis en octobre dernier, a officiellement été atteint fin avril, le Ministère du Travail a réitéré sa volonté de poursuivre la politique d'omanisation actuelle, axée sur la suspension de délivrance de nouveaux visas de travail pour les expatriés. Le gouvernement envisagerait de créer à nouveau 25 000 emplois supplémentaires, sur le même modèle que le nombre atteint fin avril, laissant présager un renouvellement de la suspension, en théorie temporaire (6 mois), de délivrance de nouveaux visas de travail décidée en janvier dernier pour 87 postes, principalement à qualification moyenne, dans 10 secteurs d'activité. Cette politique, élaborée en réponse aux revendications sociales liées au fort taux de chômage (17 %) a sensiblement dégradé le climat des affaires du Sultanat, sans pour autant démontrer ses bienfaits, les emplois nouvellement créés étant pour la plupart sujets à un *turnover* élevé. En parallèle, le Ministère du Travail a donné son accord pour autoriser les entreprises à recruter des étudiants, chômeurs et personnes âgées, à temps partiels, ces embauches

pouvant compter à hauteur de 20 % au maximum dans le calcul du taux d'omanisation de la société concernée. A noter que cette politique d'omanisation poussée aurait un impact négatif marqué sur le marché de l'immobilier, les départs des travailleurs expatriés non-compensés orientant à nouveau les prix à la baisse. Les difficultés de nombreux propriétaires pourraient même finir par peser sur la qualité des actifs des banques omanaises, plus du tiers de leur portefeuille de prêts étant alloué au secteur immobilier.

### INFORMATIONS MACROECONOMIQUES ET FINANCIERES

#### ***S&P réaffirme la note souveraine du Sultanat à BB (« spéculative »), assortie d'une perspective stable***

L'agence de notation *Standard and Poor's (S&P's)* a annoncé début mai maintenir la note souveraine du Sultanat d'Oman à BB, toujours 2 crans en-dessous de la catégorie « investissement ». L'agence a justifié sa décision par le léger rebond attendu de la croissance en 2018, à hauteur de 3 %, lié à la stabilité de la production de pétrole, à l'exploitation sur une année pleine du champ gazier de Khazzan et au dynamisme relatif des secteurs hors hydrocarbures (+3 %). A moyen-terme, *S&P's* s'attend en outre à une réduction de la vulnérabilité du Sultanat à l'égard du secteur pétrolier, sous l'hypothèse d'un prix du baril à un niveau considéré comme élevé. L'agence prévoit également une stabilisation de la dette externe à hauteur de 80 % du PIB (contre 35 % fin 2014) en lien avec la hausse du stock d'investissements directs étrangers. *Moody's* et *Fitch* doivent prochainement se prononcer sur une potentielle dégradation de leur note pays en catégorie spéculative, ce qui ne manquerait pas de se traduire par une augmentation des rendements proposés.

	S&P	Moody's	Fitch	Capital Intelligence
Note souveraine	BB	Baa3	BBB-	BBB
Nombre de crans au-dessus (en-dessous) de la catégorie spéculative	-2	1	1	2
Perspective associée	stable	négative	négative	stable
Prochaine revue	9 novembre	16 novembre	juin	10 août

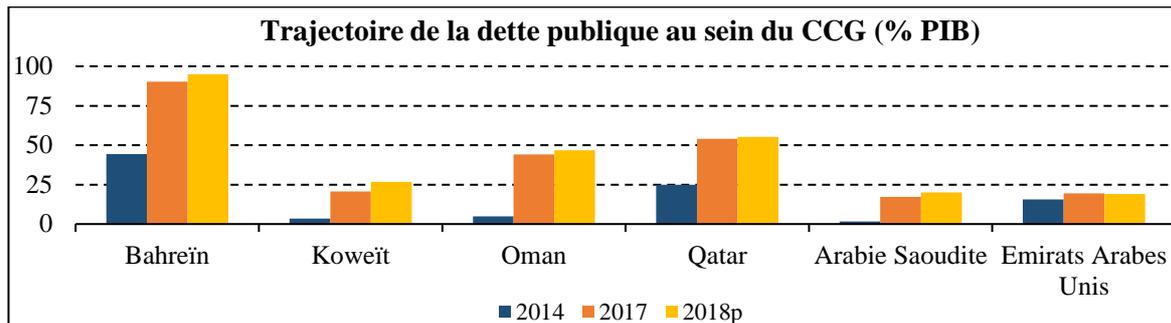
#### ***Réflexions sur les remises de fonds des expatriés dans un contexte de déficits jumeaux persistants***

Face aux déséquilibres pesant sur la balance des paiements, les autorités ambitionneraient de réduire les transferts de fonds des immigrés (environ 4 Mds OMR par an). Reffet de la faiblesse relative des prix du pétrole, les exportations de biens et services (12 Mds OMR en 2016 contre 22 Mds OMR en 2014) ne permettent plus aujourd'hui de couvrir à la fois les importations (-12 Mds OMR) et ces transferts de fonds, à l'origine d'un large déficit courant (-11,5 % du PIB) qui pourrait persister, au moins, jusqu'en 2023. Dans ce contexte, le gouvernement envisagerait une émission de *sukuks* pour couvrir ce déficit tout en rehaussant le niveau des réserves. La trajectoire peu soutenable de la dette publique accentue en parallèle le poids des intérêts versés, conduisant à une mécanique dangereuse dans laquelle le déficit courant aggrave le déficit budgétaire. En réponse, les autorités souhaiteraient donc limiter les remises de fonds des immigrés en proposant, par exemple, des produits d'épargne adaptés, privilégiant les placements locaux. La classe moyenne indienne, à l'origine d'un part importante de ces transferts, paraît toutefois assez réticente à investir localement au vu des incertitudes politiques actuelles et des difficultés liées aux visas. Quant aux autres expatriés issus de la population (très) pauvre du sous-continent indien, ils ne devraient pas renoncer aux remises actuelles, quasi-intégralement dédiées à la couverture des besoins de subsistance de leurs familles. Le gouvernement pourrait dès lors adopter des mesures plus contraignantes du type de celles appliquées au Koweït, qui a récemment adopté un impôt sur les transferts de fonds, une 1<sup>ère</sup> dans la région.

#### ***La dette publique des pays du CCG atteint dorénavant 25 % du PIB régional (contre 9 % en 2014)***

Suivant l'émission de 6,5 Mds USD d'obligations souveraines du Sultanat d'Oman en janvier dernier, l'Arabie Saoudite et le Qatar ont respectivement levé en avril pour 11 Mds USD et 12 Mds USD sur les marchés internationaux, profitant d'un contexte de taux toujours relativement faibles. D'après *MUFG Bank*, les besoins en financement des pays du Conseil de Coopération du Golfe (CCG) devraient se maintenir à des niveaux élevés à moyen terme, de l'ordre de 50 Mds USD par an en moyenne entre 2018 et 2022. L'appétence des pays du CCG pour la dette depuis la chute des cours du pétrole a résulté en une forte hausse du rapport dette/PIB, qui apparaît difficilement soutenable à long terme. La dette publique de l'ensemble

des Etats du CCG est ainsi passée de 9 % du PIB régional fin 2014 à plus de 25 % actuellement. La situation du Sultanat apparaît plus délicate encore au vu de ses faibles marges de manœuvres budgétaires : la dette nette -mesurée comme la différence entre la dette publique et les réserves des fonds étatiques-devenant positive dès 2019 d'après le FMI. Pour Oman, l'accès aux marchés pourrait s'avérer d'autant plus difficile que la notation souveraine reste menacée par l'hypothèse d'une dégradation en catégorie spéculative par *Fitch* ou *Moody's*, et ce, alors que les obligations omanaises offrent déjà des rendements assez élevés, comparables aux obligations souveraines turques. Une hausse des taux sollicités par les marchés pourrait aussi découler de la remontée des taux d'intérêt américains et d'une montée de l'aversion au risque émergent, en particulier celui de la Péninsule Arabique.

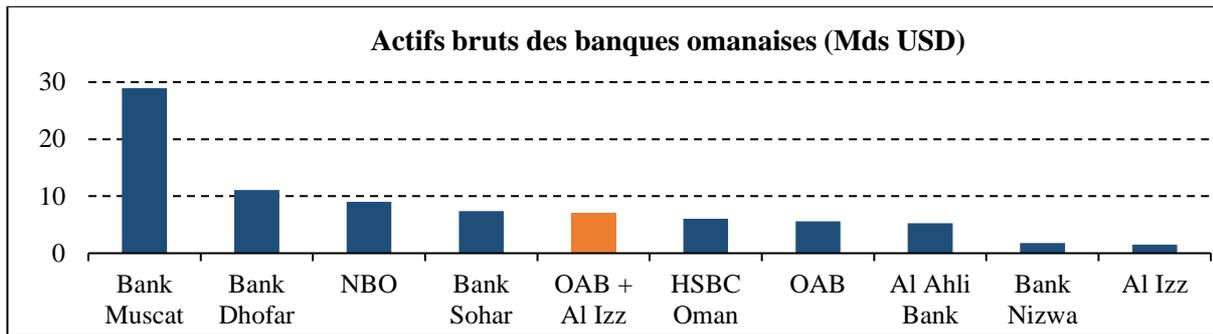


Source : FMI

### INFORMATIONS SECTORIELLES

#### **Banques : Al Izz Islamic Bank dévoile un projet de fusion avec Oman Arab Bank**

La banque islamique *Al Izz Islamic Bank* a annoncé le 24 mai avoir été approchée par *Oman Arab Bank (OAB)* pour discuter d'une « collaboration stratégique » pouvant conduire à terme à une possible fusion. Ce projet intervient dans un contexte de consolidation bancaire au plan régional, en particulier en Arabie Saoudite, à Abu Dhabi et au Qatar, motivée par la volonté d'atteindre des tailles suffisantes au sein de marchés jugés étroits et par ailleurs soumis à la dégradation du cadre macroéconomique. En Oman, une fusion *OAB/Al Izz* ne serait sans doute guère structurante pour le secteur au vu des tailles des deux établissements en termes d'actifs (respectivement 5,6 Mds USD et 1,5 Md USD). Elle permettrait toutefois à *OAB* de devenir la 5<sup>ème</sup> banque du Sultanat devant *HSBC Oman*. Le projet est en large partie fondé sur l'attractivité du segment « finance islamique », pour lequel Oman enregistre la croissance la plus élevée au plan mondial (+ 43,7 % en matière d'actifs en 2017). Alors que le Sultanat affiche un taux de pénétration assez faible sur ce segment (12,7 % des actifs totaux contre 63 % en Arabie saoudite, 25,4 % au Qatar et 20,4 % aux Emirats arabes unis), la demande en produits financiers conformes à la *Sharia* est forte, reflet d'une société encore très conservatrice. Si l'annonce pourrait signifier un début de consolidation d'un secteur au demeurant fragmenté (une vingtaine de banques) et en partie fragilisé par la détérioration des notes attribuées par les agences de notation, l'éventuelle fusion entre les deux entités n'en reste pas moins difficile à réaliser, en témoigne l'échec fin 2016 de la tentative de fusion *Bank Dhofar/Bank Sohar*. En termes d'actifs, *Bank Muscat* reste la 1<sup>ère</sup> banque en Oman (29 Mds USD d'actifs), loin derrière, néanmoins, ses pairs du CCG, puisque se classant au 23<sup>ème</sup> rang seulement ; la 1<sup>ère</sup> banque étant *Qatar National Bank* (198 Mds USD) devant *Emirates NBD* (122 Mds USD) et *National Commercial Bank* (118 Mds USD).



Sources : Rapports annuels 2017

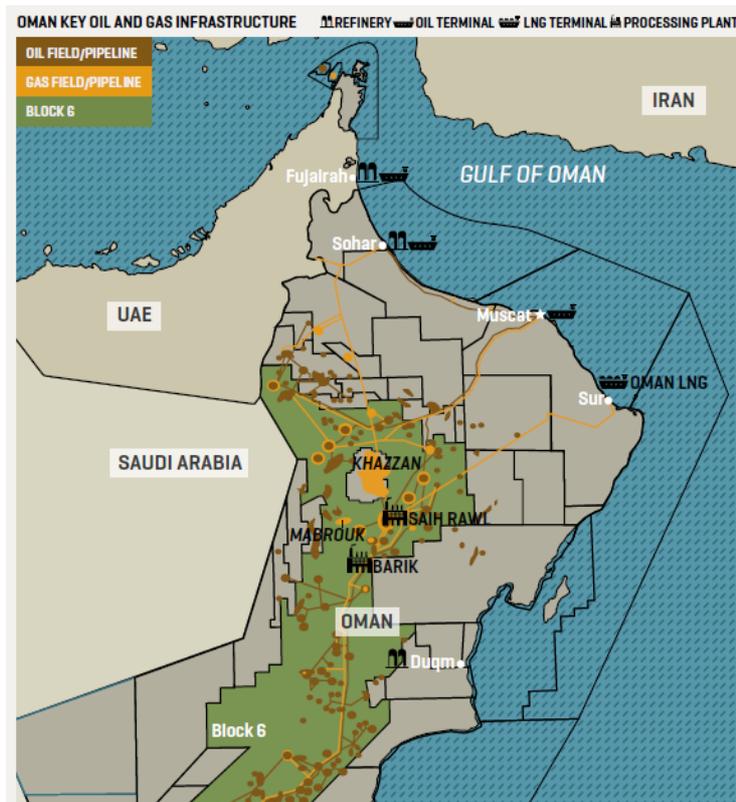
### **Electricité : le solaire et l'éolien pourraient compter pour 12 % du mix énergétique d'ici à 2024**

OPWP, l'entité en charge de l'approvisionnement en électricité et en eau du Sultanat, a annoncé un objectif de réduction de la part du gaz dans la production d'électricité de 97 % actuellement à 83 % en 2024. Outre l'accroissement attendue de la productivité des centrales à gaz, le Sultanat prévoit de construire, à côté de l'éventualité d'unités à charbon (d'une capacité totale de 3 GW d'ici 2030), des centrales solaires et des parcs éoliens pour une capacité totale de 2,65 GW d'ici à 2024. Or, la croissance de la demande en électricité, projetée à 6 % en moyenne sur les 7 prochaines années, ne justifierait que 3 GW de capacité supplémentaire, laissant planer quelque doute quant à la faisabilité du charbon alors que dans le même temps plusieurs projets renouvelables ont été lancés. Outre le projet de 500 MW en solaire à Ibri, deux autres centrales photovoltaïques de 500 MW chacune sont planifiées (Manah et Adam). En parallèle, l'autorité de régulation de l'électricité (AER) a lancé la 2<sup>ème</sup> phase du programme *Sahim*, visant à couvrir entre 10 et 30 % du parc résidentiel omanais par des panneaux solaires sur toits, sous l'égide de développeurs ayant jusqu'au 6 juin pour manifester leur intérêt (en dépit d'un prix de l'électricité jugée trop bas par les industriels). En parallèle, trois nouveaux parcs éoliens sont envisagés d'ici à 2023/24: Dhofar II (150 MW) ainsi que deux autres parcs (200 MW chacun) à Duqm et à nouveau dans le Dhofar. Financé par l'*Abu Dhabi Fund for Development*, le 1<sup>er</sup> parc éolien du Sultanat, d'une capacité de 50 MW, est en cours de construction, sous l'égide de l'entreprise émirienne *Masdar* en lien avec *RAECO (Rural Areas Electricity Co.)*. Le secteur énergétique devrait, en toute logique, bénéficier de l'appui du futur fond d'infrastructure du *SGRF*, qui aspire à lever près d'1 Md USD auprès d'investisseurs étrangers (*a priori* principalement du Golfe) pour financer des projets dans les secteurs des transports et donc, de l'énergie.

### **Hôtellerie : AccorHotels signe avec OMRAN pour développer un Ibis Style à Mascate**

Le groupe hôtelier français *AccorHotels*, qui vient d'acquérir fin avril l'opérateur suisse *Mövenpick Hotels & resorts*, poursuivant sa stratégie de croissance externe rapide (en particulier au Moyen Orient), a signé le 6 mai un contrat avec l'établissement public OMRAN (*Oman Tourism Development Co.*), créé en 2005 pour soutenir la croissance du secteur touristique en Oman. Le contrat porte sur la construction et la gestion d'un hôtel *Ibis Style*, situé au sein du nouveau centre de Conventions de Mascate (*Oman Convention & Exhibition center*, OCEC). Ouvert fin 2016, OCEC est précisément piloté par OMRAN dans le cadre du programme de développement urbain *Madinat Al-Irfan*. Cet *Ibis Style*, le 1<sup>er</sup> du genre au Sultanat, comprendra 280 chambres, représentant un investissement d'environ 11 M OMR, financé par OMRAN. L'hôtel, correspondant à un standard de 3 étoiles+, devrait ouvrir en 2020. Ce nouveau contrat intervient cinq mois après la conclusion de deux autres contrats entre *AccorHotels* et les groupes *Al Anwar Holdings* et *Oman Hotels and Tourisme Co.* *AccorHotels* continue se faisant de renforcer sa présence dans le Sultanat. Le groupe français suit actuellement 8 projets dans le Sultanat (deux en opération -*Ibis* et *Mercurie*- les 6 autres étant en développement ou consultations) couvrant une gamme large d'établissements allant du 3 au 5 étoiles. La signature du contrat avec OMRAN, principal développeur en matière hôtelière en Oman avec un portefeuille de 18 hôtels, ouvre de nouvelles perspectives pour le groupe français dans sa stratégie de croissance dans le Sultanat d'autant qu'*AccorHotels* s'est aussi récemment renforcé sur le segment « *game reserve* » et « *sustainability conservation* » avec l'acquisition de 50 % du capital du conglomérat sud-africain *Mantis Group* ; un segment particulièrement bien adapté aux caractéristiques du Sultanat.

### Hydrocarbures : Total signe un protocole d'accord pour un projet intégré de gaz naturel



Total a signé le 13 mai un protocole d'accord avec le ministère du Pétrole et du Gaz pour un projet intégré de gaz naturel couvrant la production du gaz, son traitement, sa liquéfaction et la vente de gaz naturel liquéfié en Oman. La partie Exploration & Production a été mise au point par l'association Shell (75 %), en qualité d'opérateur, et Total (25%). Les deux groupes prévoient de signer d'ici la fin 2018 les accords définitifs confirmant leurs droits miniers (gaz) sur une zone située au sein du bloc 6 à une centaine de km au sud du champ de Khazzan. Les deux groupes ambitionnent de produire dans un premier temps près de 500 millions de pieds cube de gaz par jour avec l'espoir de monter à 1 Md de pieds cubes par jour par la suite. Les autorités ayant sollicité des sociétés une composante « aval » valorisant en Oman le gaz produit pour générer des emplois et développer de nouvelles activités au titre du programme « In Country Value »,

Total a proposé, pour sa part, de créer au port de Sohar la première « station-service » de GNL pour bateaux au Moyen-Orient (*LNG Bunkering*) en complément de celles que le groupe prépare à Rotterdam et à Singapour. Le projet nécessitera la construction d'une usine de liquéfaction modulaire de taille réduite et de plusieurs bateaux-navette de transport de GNL capables d'assurer le plein des super containers lors de leurs chargements-déchargements. Ce projet positionnera Oman de façon stratégique par rapport à l'évolution rapide de la réglementation internationale en matière de propreté des carburants des navires depuis l'obligation, votée en 2017, par l'organisation Maritime Internationale, d'accélérer la mise en place, dès 2020, de normes plus contraignantes en matière de niveau de soufre. Shell a proposé, pour sa part, de valoriser sa part de gaz dans la construction d'une usine GTL (*gas to liquids*) à Duqm.

### Hydrocarbures : contrat de livraison de gaz sur 15 ans entre Oman LNG et Petrobangla (Bangladesh)

Oman LNG, l'entreprise publique de liquéfaction de gaz, a annoncé le 6 mai la signature d'un contrat de vente avec Petrobangla, la société nationale pétrolière du Bangladesh. D'une durée de 15 ans, le contrat prévoit de fournir jusqu'à 1 million de tonnes par an (mtpa) de GNL dès 2019, une fois achevée la construction par le Bangladesh d'une nouvelle unité flottante de stockage et de regazéification. L'accord de vente, le deuxième signé (après BP Singapore, cf. Objectif Oman déc. 2017 / janvier 2018) depuis l'entrée en production du champ de Khazzan en octobre 2017, devrait permettre à l'usine de liquéfaction d'Oman LNG de fonctionner à pleine capacité, soit 10,4 mtpa (contre une utilisation d'environ 80 % en 2017).

#### Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Economique de Mascate.

#### Clause de non-responsabilité

Le Service Economique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les possibles erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.



Auteur : Service Economique de Mascate

Rédigé par : Louis Mangenot et Gilles Bordes

Revu par : Gilles Bordes  
Chef du Service économique de Mascate

<http://www.tresor.economie.gouv.fr/pays/oman>